

Séminaire « L'identité managériale appliquée aux ressources humaines »

Objectif général :

L'objectif de ce séminaire est d'offrir aux étudiants une mise en perspective d'apports théoriques et d'outils offrant une identification de sa propre identité managériale. Cette formation cible tout autant des étudiants se préparant à des carrières dans les ressources humaines que ceux concernés par le management ou l'entrepreneuriat.

Les pré-requis :

Avoir suivi une formation en management des hommes et des organisations, des bases opérationnelles et théoriques en comportement organisationnel et/ou ressources humaines.

Objectifs d'apprentissage :

Comment déterminer son tour de main dans la gestion de ressources humaines ? Identifier et s'approprier son style managérial. Quel est notre degré d'anticipation des événements et notre adaptation aux contingences de toutes sortes ? De quels indicateurs vais-je me servir pour construire mon propre tableau de bord ?

Contenus :

Une étude de cas interactive et proactive met chaque étudiant dans une situation où il va confronter son propre style managérial au style de ses camarades. Dès la première demi-journée les cartes sont distribuées et le jeu s'achève trois jours plus tard. Au cœur de ce séminaire les enjeux d'une fusion, négociations et prises de décisions se succèdent, analysées en fin de chaque demi-journée.

Il est préférable que la première journée soit « éclatée » des deux autres afin de permettre la communication aux étudiants des analyses des tests, utiles dans la poursuite du séminaire.

Sont abordés les évolutions de la relation au travail, les évolutions des aspects structurels de l'entreprise, la notion d'empowerment, les théories motivationnelles, le management par le talent, le capital humain, la GPEC, les composantes de l'expression culturelle de l'entreprise, coexistence des différentes logiques d'acteurs

Evaluation :

Evaluation continue sur trois points : assiduité, participation et qualité des argumentations selon des grilles de cotation.

Tarif :

I 365 euros (non assujettis à TVA), + déplacements (participation aux frais Sud-Ouest/Ouest/Nord 500 euros ; Centre/Grand Sud/ Paris 400 euros, Rhône-Alpes/Auvergne/Bourgogne 150 euros).